

Conduire et réussir les entretiens professionnels

Durée : 14 heures

Formatrice : Estelle PERROT

Lieu : FIDEI RH / sur site / en Visio

Personne à contacter : Oriane KOZUSNIK
03.21.65.16.18

Tarif : Pour les tarifs merci de nous contacter*



Accès conforme aux stagiaires en situation de handicap.

PUBLIC

- Toute personne ayant à conduire des entretiens professionnels

LES PLUS DE LA FORMATION

- Appropriation de l'entretien professionnel comme un incontournable de la « GPEC »
- Simulations d'entretien
- Intégration des spécificités de l'entreprise
- L'expertise de l'intervenante dans le domaine

PRÉ-REQUIS

- Aucun autre prérequis

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles obligations concernant l'entretien professionnel
- Clarifier les enjeux de l'entretien professionnel
- Définir les points clés d'un entretien professionnel
- Préparer et structurer ses entretiens professionnels
- Élaborer des outils et des grilles pour faciliter la conduite des entretiens professionnels
- Améliorer ses techniques d'entretien : écoute, questionnement, posture.

CONTENU

Les obligations juridiques de l'entretien professionnel

Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel

Les 3 étapes de l'entretien professionnel

Conduire l'entretien professionnel

Acquérir les techniques pour conduire l'entretien professionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique
Illustration
Échange sur les problèmes concrets ou difficultés rencontrées
Exercice d'application
Mise en situation
Jeux de rôle

MOYENS ET SUPPORTS MIS À DISPOSITION

Salle de formation équipée
Ordinateur
Écran de projection
Connexion Wi-fi
Paper Board
Imprimante
Photocopieur
Support remis au stagiaire (classeur, clé USB...)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Positionnement à l'entrée de formation
Exercices d'évaluation des acquis
Élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'Actions Personnel (PAP)
Feuilles d'émargement et attestation de fin de formation
Document d'évaluation de satisfaction
Nouvelle évaluation plusieurs mois après pour mesurer le transfert des acquis sur la base de réalisations concrètes décidées à l'issue de la formation

*Possibilité de prise en charge par votre OPCO